



Demande d'inscription au jardin d'enfants Amadou

Enfant :

Nom :		Prénom(s) :	
Adresse :		Date de naissance:	

Mère :

Nom :		Prénom(s) :	
Adresse :		Téléphone(s) :	

Père :

Nom :		Prénom(s) :	
Adresse :		Téléphone(s) :	

Fréquentation souhaitée :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30-11h45					
13h30-16h45					

Le montant de l'écolage mensuel est fonction du revenu brut des parents selon barème ci-dessous.
Ce montant est multiplié par le nombre de demi-journées de fréquentation.

Les mardis et jeudis après- midi sont réservés aux enfants qui auront 4 ans avant le 31 juillet 2020.
Seul l'un ou l'autre de ces après-midis peut être choisi.

La participation aux goûters pour l'année scolaire est de : CHF 30.- par demi-journée de fréquentation et sera facturée durant le 1er mois de fréquentation.

Obligation d'être membre de l'Association familiale (cotisation annuelle CHF 40.-)

Lieu et date :

Signature des parents :

Barème :

revenu déterminant mensuel :	
- revenu minimum = CHF 3'000.00	
- de CHF 3'000.00 à CHF 5'000.00	1,25%
- de CHF 5'001.00 à CHF 7'500.00	1,30%
- de CHF 7'501.00 à CHF 10'000.00	1,35%
- de CHF 10'001.00 à CHF 13'500.00	1,40%
hors commune	

Avenue du Château 1, 1008 Prilly - 021/625.02.11 - amadouprilly@bluewin.ch
site web Association familiale de Prilly - Jouxens-Mézery : www.association-familiale.ch